

Pour l'Education, la Culture, la Science et la Technique Jérémie, Décadé, km5, Route Jérémie- Irois, Tél : 3135 6621

E-mail: fnga1996@yahoo.fr

Appel d'offres

Titre de l'activité: Achat 22.5 Kg chou, 37.5 kg piment piqué habanero, 37, 5 kg poivron california wonder, 22,5 kg Kalalou (Var. *Green Velvet*), 37, 5 kg poireau Leak American flag, 750 marmites pois souche « bese ba » et 750 marmites pois congo non photopériodiques variétés (Idiaf Primor) pour accompagner les bénéficiaires du projet Kafe Makaya dans les communes de Jérémie et Roseaux.

Service	Achat semence à cycle court
Lieu de livraison	Haute Voldrogue,
Date d'émission	06 Mars 2023

Contexte:

La Fondation Nouvelle Grand'Anse (FNGA) est une institution créée en 1996 dont la principale mission est d'accompagner la paysannerie et les communautés vulnérables de la Grand'Anse en vue de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. De sa création à aujourd'hui, la FNGA s'est battue afin de renforcer au jour le jour sa présence aux cotés des différentes communautés cibles. Les principales interventions du service de développement de la FNGA sont destinées à contribuer au soulagement des communautés en adressant les thématiques suivantes :

- Renforcement des moyens de subsistances durables (agriculture, élevage, renforcement économique)
- Gestion des risques de désastres
- Eau potable et assainissement
- Droits humains (Equité de genre, VBG et protection, etc)
- Renforcement organisationnel et institutionnel.

Au début du mois de novembre 2021, la Fondation Nouvelle Grand'Anse (FNGA) lance avec l'appui d'Oxfam Québec un projet baptisé « kafe Makaya ». C'est un projet qui vise la relance de la production caféière dans la Grand'Anse notamment au niveau de la zone tampon au Parc Macaya. La stratégie adoptée pour la relance de la production est, selon

l'approche de plan de ferme, d'aider les producteurs de café à restaurer leur vestige de caféiers, d'implanter de nouvelles plantations selon les techniques de l'agroforesterie à base de café.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la FNGA invite les fournisseurs (Personnes physiques ou morales) qualifiés à soumettre leur offre pour l'acquisition de 22.5 Kg chou, 37.5 kg piment piqué habanero, 37, 5 kg poivron california wonder, 22,5 kg Kalalou (Var. *Green Velvet*), 37, 5 kg poireau Leak American flag, 750 marmites pois souche bese ba et 750 marmites pois congo non photopériodiques variétés (Idiaf Primor)

.

Demande de proposition de services :

Prévisions sur prix :	Les termes spécifiques et les conditions prévus sont les suivants :
	 Un bon d'achat à prix fixe est délivré. FNGA peut attribuer un contrat sans discussions. Par conséquent, les pro-forma initiales devraient contenir des meilleures conditions du fournisseur basant sur le prix, la durée de validité des prix et les spécifications des produits. C'est une demande de Proposition uniquement qui en aucun cas oblige la FNGA à accorder un achat, et ne l'engage pas à payer des frais encourus dans la préparation et la présentation d'une proposition.
Instructions générales aux fournisseurs	 Les offrants doivent soumettre au plus tard, le 13 mars 2023 : Une proposition signée et datée avec la description et les spécifications des produits à fournir.
	 Les offres tardives seront rejetées. Le fournisseur doit avoir la capacité de fournir les produits répondant aux spécifications demandées par la
	FNGA à savoir 22.5 Kg chou, 37.5 kg piment piqué habanero, 37, 5 kg poivron california wonder, 22,5 kg Kalalou (Var. <i>Green Velvet</i>), 37, 5 kg poireau Leak American flag, 750 marmites pois souche bese ba et 750

marmites pois congo non photopériodiques variétés (Idiaf Primor).

- Le fournisseur doit faire mention de la modalité de paiement (par chèque ou par virement, monnaie, etc...).
- Veuillez noter que FNGA ne fera aucune avance et que la totalité du règlement se fera selon les modalités de paiement dans le Bon d'Achat.

Le choix du soumissionnaire-fournisseur ne sera pas nécessairement fondé sur le seul critère du prix le plus intéressant. Lors de la sélection, seront pris en considération :

- Le prix/unité du produit indiqué dans le présent document relatif aux spécifications des semences demandées.
- La durée de validité des prix que vous proposez.
- Les quantités disponibles à fournir.
- Les résultats des tests de germination pour le pois souche bese ba et pois congo.
- Les délais de livraison après réception du bon de commande.
- La qualité des intrants.
- Le site de livraison.
- La fiabilité/réputation du fournisseur et son expérience dans l'exécution de contrats similaires.
- L'acceptation de l'ensemble des clauses proposées dans l'appel d'offre.
- Le respect du délai de livraison convenu entre FNGA et le soumissionnaire est de la plus haute importance pour atteindre les objectifs fixés par notre programme et aider les agriculteurs/trices à réussir la campagne agricole. En ce sens, FNGA se réserve le droit d'appliquer des

	pénalités qui seront indiquées dans le contrat ou même
	de résilier le contrat, après un avertissement.
	 Toutes ces informations devront être clairement indiquées dans le document d'offre qui sera soumis à FNGA.
	- Le contrat ne sera octroyé qu'à l'offre la plus économiquement avantageuse (meilleur rapport qualité/prix) sur la base du total des points obtenus pour les critères qualitatifs et le prix.
Éthique d'achat	En soumettant une proposition, le soumissionnaire certifie :
	 Qu'il n'ait pas / ne tente pas de soudoyer ou d'effectuer des paiements aux employés de la FNGA en échange d'une préférence.
	- Qu'il s'abstiendra de déclaration publique sur le projet sans autorisation préalable de la FNGA.
	- Qu'il ne peut pas engager FNGA avant l'accord écrit préalable de ce dernier.
	- Qu'il ne peut pas accepter des paiements de la part de la FNGA qui ne figurent pas dans le contrat d'achat.
	- Qu'il ne peut en aucun cas et cela maintenant et dans le passé, être engagé dans des pratiques de corruption, de fraude, collusion, coercition.
	- Que lui et ses sous-traitants éventuels respecteront la législation sociale en ce qui concerne entre autres : le respect des droits sociaux, des conditions de travail de base, ainsi que du respect de l'environnement.
	- Qu'ils s'engagent à n'employer à aucun moment le travail des enfants.
Critères de sélection	1) Le marché sera accordé à l'offrant avec l'offre la plus
	compétitive et qui répond aux exigences de la FNGA.
	Pour l'obtention du contrat.

2)	La patente, le CIF ou le quitus fiscal du fournisseur
	doivent être à jour.
3)	Délai de la livraison des semences.
4)	La date de la validité de l'offre.
5)	La disponibilité des semences.
6)	Tous les soumissionnaires doivent être présents au
	moment de l'ouverture de plies.
7)	Les offres doivent être émises en dollars USD.
8)	Une Offre incomplète ne sera pas considérée.

Calendrier du processus

Description	Date	Lieu		
Date limite de réception des	13 Mars 2023	Décadé, km5, Rte		
offres		Jérémie- Irois, Jérémie.		
Séance d'ouverture des plis	15 Mars 2023	Décadé, km5, Rte		
		Jérémie- Irois, Jérémie.		
Publication des résultats	17 mars 2023	Via mail		

Calendrier de prix

No	Description	Unité	Quantité	Prix unit	Prix total
1-	Chou kk cross	Kg	22.5		
2-	Piment piqué Habanero	Kg	37.5		
3-	Poireau Leak American flag	Kg	37.5		
4-	Poivron California Wonder	Kg	37.5		
5-	Kalalou (Var. Green Velvet),	Kg	22.5		
6-	Pois souche bese ba	Marmite	750		
7-	Pois congo non photoperiodique (Idaf Primor)	Marmite	750		
Tota	al				
Mor	nnaie :				

Nous, soussignés, offrons la proposition ci-jointe conformément à la demande de la FNGA en date du ____/____/ 2023.

Notre proposition ci-jointe est pour le prix total de _______ (chiffre et en lettres). Nous certifions une durée de validité de ______ jours pour les prix offerts dans la proposition. Notre proposition nous engage sous réserve des modifications résultant de toute discussion avec FNGA. Nous comprenons que FNGA n'est pas tenue d'accepter toute proposition qu'elle reçoit.

Signature autorisée :

Délai de livraison :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise :

Adresse:

Téléphone:

Email: